
Culture De La Vigne Et Vinification (French Edition)

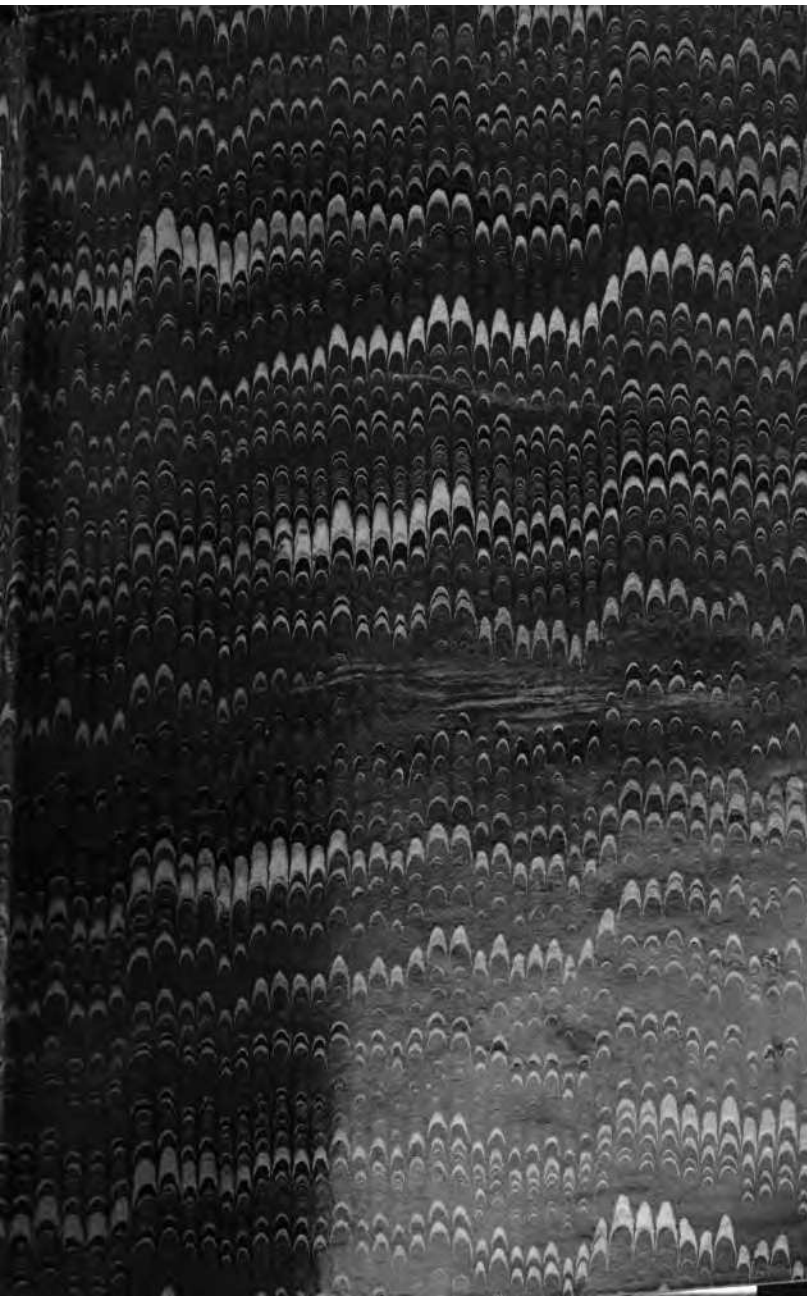
Guyot Jules

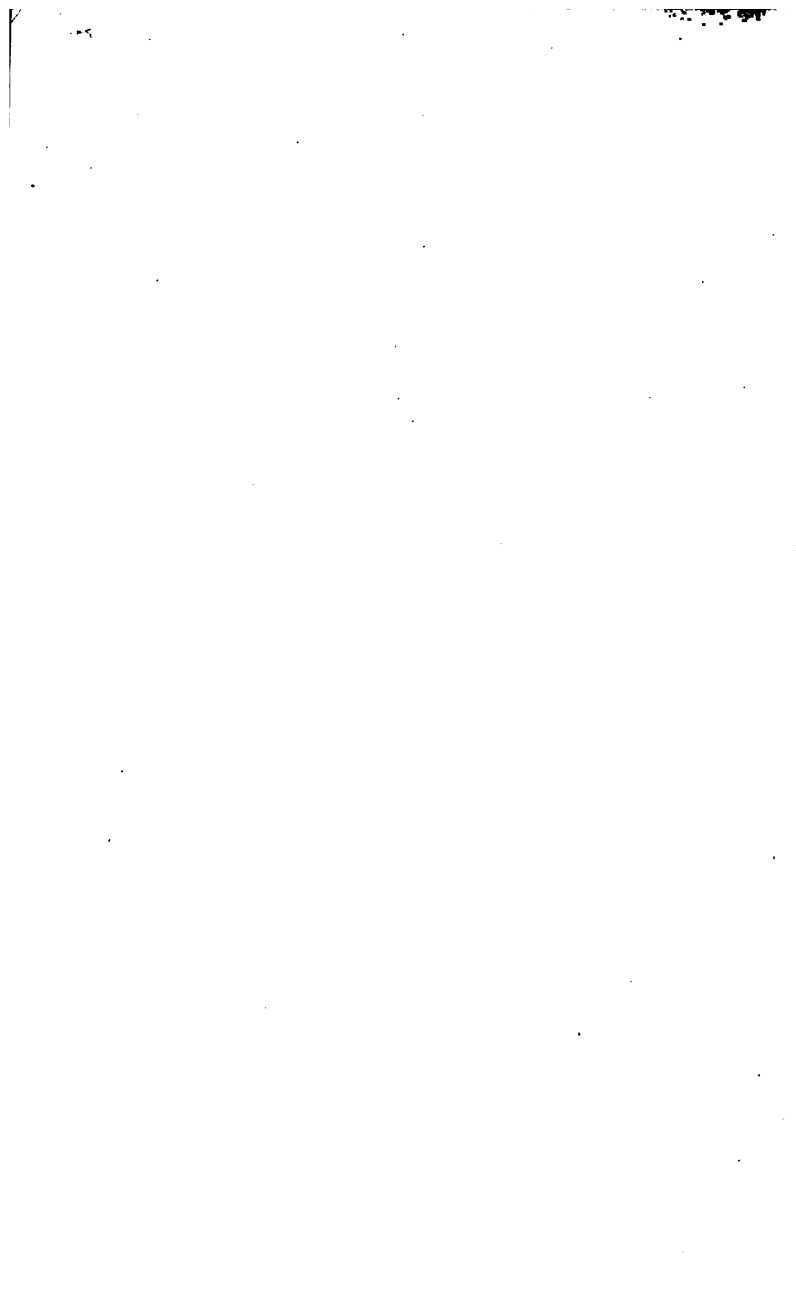
Title: Culture De La Vigne Et Vinification (French Edition)

Author: Guyot Jules

This is an exact replica of a book. The book reprint was manually improved by a team of professionals, as opposed to automatic/OCR processes used by some companies. However, the book may still have imperfections such as missing pages, poor pictures, errant marks, etc. that were a part of the original text. We appreciate your understanding of the imperfections which can not be improved, and hope you will enjoy reading this book.





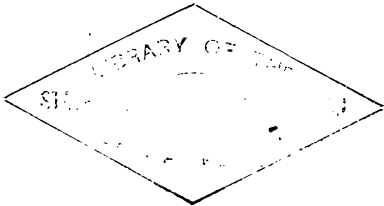


48

CULTURE DE LA VIGNE

ET

VINIFICATION



11
BIBLIOTHÈQUE AGRICOLE

CULTURE

DE

LA VIGNE

ET

VINIFICATION

PAR

LE DOCTEUR JULES GUYOT

DEUXIÈME ÉDITION

Ouvrage orné de 30 gravures

LIBRAIRIE
OF THE
UNIVERSITY
OF
PARIS

LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE

26, RUE JACOB, 26

1861

Tous droits réservés.

P

61571
68

61571

ac

INTRODUCTION

17213

Le traité de la viticulture et de la vinification que je publie aujourd'hui est une improvisation pour ainsi dire forcée par des circonstances que j'étais loin de prévoir.

Après trente ans passés dans l'observation et la pratique de la culture des vignes et des fermes, j'ai commencé, en 1850, sur les données les plus positives de nos meilleurs vignobles et de notre agriculture la plus progressive, l'étude comparative de la viticulture et de l'agriculture dans les terrains médiocres et pauvres, et j'ai poursuivi cette étude sous le triple rapport de l'intérêt privé, du pouvoir colonisateur et de la richesse nationale.

A cet effet, j'ai créé, dans un lieu et dans des terrains jugés des moins favorables à la vigne, un peu plus propres à la ferme, mais en général d'une très-minime valeur pour toute culture, un vignoble de 34 hectares et une ferme d'une étendue double.

Voulant faire une étude sérieuse et la rendre profitable à tous, j'appelai sur mes travaux l'attention des autorités compétentes du département et de l'arrondissement : des commissions composées d'hommes considérables, délégués par les comités et par les sociétés savantes, surveillèrent avec persévérance la marche de mes opérations jusqu'au mois d'août 1857, époque où j'ai rendu le domaine, base de mes expériences, à celui qui devait en rester propriétaire.

Cette année-là le vignoble de 34 hectares, dont la moitié seulement était arrivée, non à sa pleine production, mais à sa production de cinquième année seulement, l'autre moitié ne comptant encore que trois feuilles, produisit 560 pièces de vin, 200 pièces à peu près provenant de 5 hectares protégés par les paillasons, et 360 pièces provenant des 29 hectares non protégés. Mes prévisions étaient ainsi dépassées de beaucoup, car le vignoble, arrivé à peine au tiers de sa production, rendait déjà plus de 30 hectolitre à l'hectare ; les années suivantes, avec la protection, la culture et l'engrais indispensables dans ce lieu maigre humide et sujet aux gelées de printemps et